

Se protéger contre l'effraction

Se prémunir contre les idées reçues.

Avant de vous délivrer quelques conseils sur l'amélioration de votre protection contre les cambriolages, commençons par détruire une idée reçue, pour bien faire la part entre sécurité supposée et sécurité réelle.

« J'ai une porte à X points, je suis à l'abri d'un cambriolage »

Cette affirmation, déclinée sous différentes formes est à minorer sérieusement.

En effet, un point de fermeture est seulement un élément venant s'intercaler entre la porte et le chambranle pour solidariser ces deux éléments.

En ce sens, chaque point constitue une sécurité supplémentaire contre une tentative d'arrachage de la porte, par exemple à l'aide d'un pied de biche.

Malheureusement, hormis pour des cambrioleurs néophytes, il est rare d'attaquer une porte de telle manière, car l'ouverture est alors longue et bruyante.

Un malfrat plus chevronné concentrera bien souvent ses efforts sur la serrure qui commande simultanément l'ensemble des points de fermeture de la porte.

Si, lorsque vous insérez votre clé dans la serrure, vous pouvez libérer d'un coup tous les points de fermeture, il en ira de même pour un cambrioleur qui, ayant détruit cette dernière, pourra aussi facilement que vous libérer simultanément tous les points de fermeture.

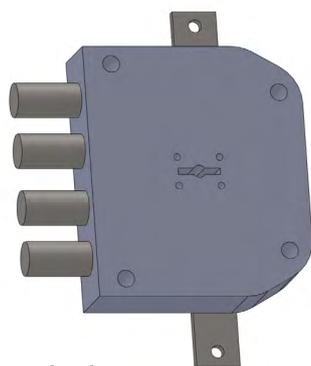
Les points constituent donc une garantie contre l'enfoncement de la porte, mais la qualité de votre cylindre et la manière dont il est posé a en réalité plus d'importance que le nombre de points de votre porte.

Les différents types de serrures.

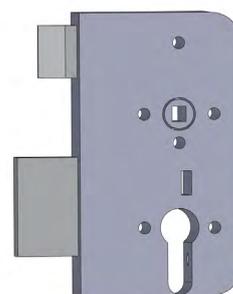
Sans entrer dans des détails trop techniques, voici quelques éléments qui vous permettront de juger du niveau de sécurité d'une serrure.

On distingue toujours la serrure de sa sureté, c'est-à-dire du mécanisme destiné à recevoir la clé.

La serrure qui est montée sur votre porte peut avoir une sureté intégrée dans le bloc serrure, ou une sureté rapportée, c'est-à-dire dissociable du bloc serrure.



Serrure à sureté intégrée :
le mécanisme recevant la clé est déjà présent dans la serrure

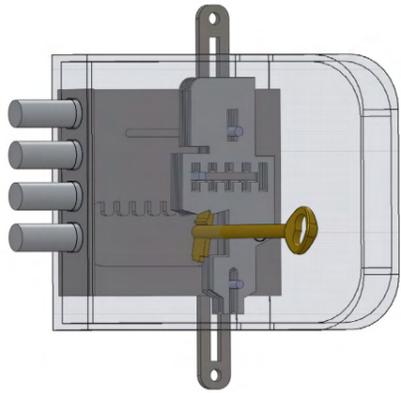


Serrure à sureté rapportée :
le mécanisme recevant la clé n'est pas encore intégré dans la serrure

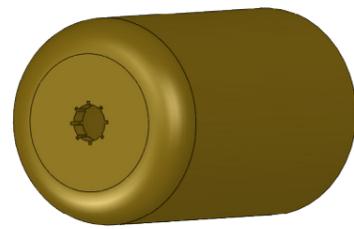
Les suretés intégrées :

Vous retrouverez les suretés intégrées sur les portes blindées modernes, sous la forme de serrures à doubles pannetons ou de serrures dites à pompes.

Représentation de serrures à double panneton de serrures à pompes et de quelques clés correspondantes :



Serrure à double panneton



Serrures à pompes



Clé type de serrure à double panneton,

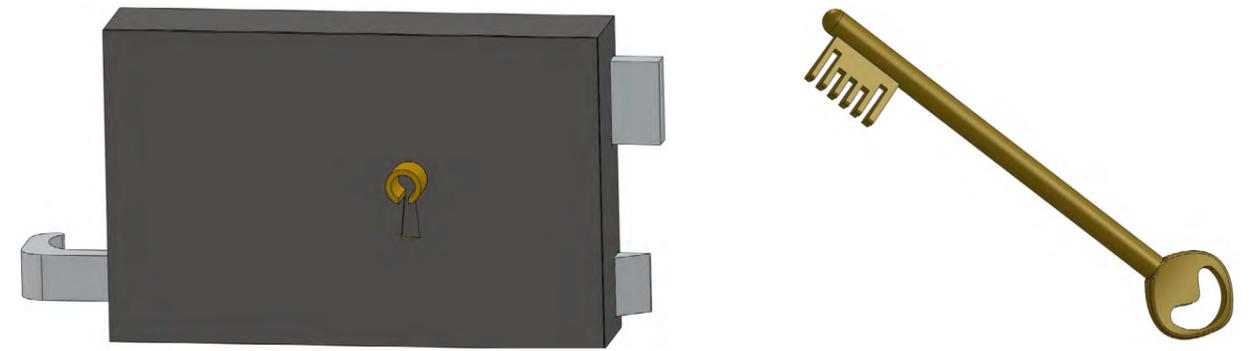


Clés de serrures à pompes

Les serrures à pompes et les serrures à double panneton, relativement coûteuses, présentent en général un excellent niveau de résistance contre l'effraction, que ce soit par arrachage ou perçage.

Un autre modèle courant de serrure à sureté intégrée est constitué par les serrures à gorges, plus anciennes, qui, contrairement aux précédentes, sont moins bien sécurisées.

Représentation d'une serrure à gorges et de sa clé :

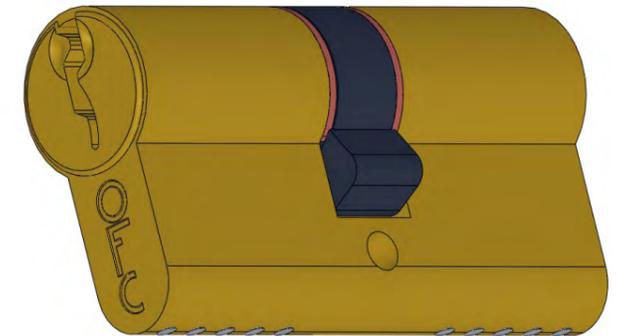


Si l'ouverture destructive de ces serrures est relativement complexe, il est néanmoins relativement aisé de les ouvrir à l'aide de trousseaux de passes, également appelés « trousseaux de Saint Pierre ». On évitera donc contrairement aux serrures à doubles panneton ou aux serrures à pompes, de les employer sur des portes d'habitation.

Les suretés rapportées :

Les suretés rapportées sur le bloc serrure sont de loin les plus courantes. Si certains modèles de serrures à pompes peuvent être rapportés, dans la majorité des cas les suretés rapportées sont des cylindres à goupilles, se présentant sous un profil européen ou sous un profil rond.

Cylindre à goupilles : profil rond et européen :



Ces cylindres à goupilles peuvent être à clés plates, ou pourvus de clés à trous, ce qui ne change rien à leur fonctionnement.

Cylindre à goupille européen à clé plate et à clé a trous, clé plate et clé à trous :

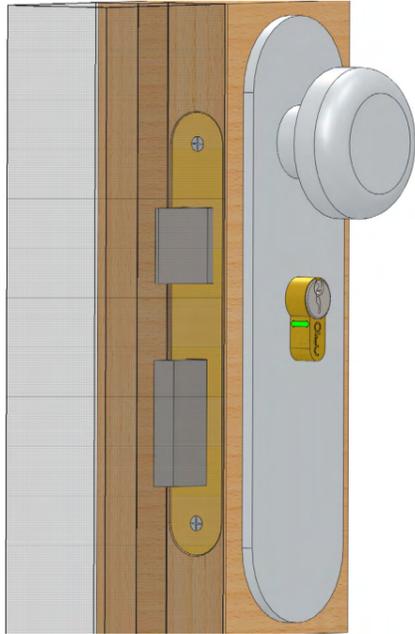


En règle générale, les délinquants s'attaquent souvent à ce type de sureté, qu'ils connaissent bien et qui sont plus faciles à « opérer » que les suretés intégrées.

Protéger un cylindre contre l'effraction :

Comme les verrous et cylindres à goupille sont des éléments rapportés dans le bloc serrure, il arrive bien souvent que ceux-ci une fois installés sur votre porte, dépassent de quelques millimètres.

Cylindre dépassant de la porte :



Les cambrioleurs utilisent alors ce dépassement pour saisir le cylindre à l'aide d'une pince et le briser.

Ceci fait, il suffit alors d'insérer un tournevis dans la serrure pour procéder à l'ouverture.

Considérez qu'un cylindre ou un verrou dépassant de plus de 3mm constitue pour un cambrioleur une véritable invitation à l'effraction.

Il faut moins de 30 secondes pour briser un cylindre dépassant bas de gamme et procéder à l'ouverture de la porte. Si votre porte est équipée d'un cylindre ou d'un verrou dépassant,

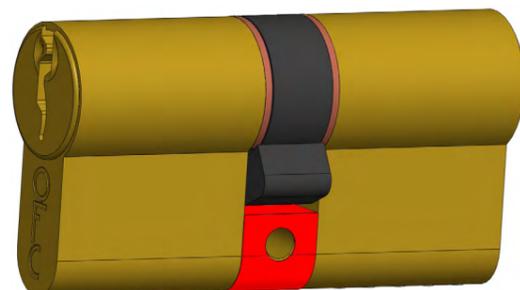
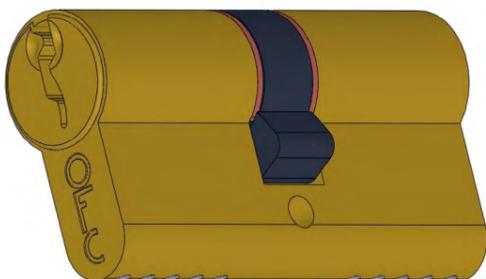
Si votre cylindre est dépassant, voici quelques conseils pour sécuriser votre dispositif :

Utilisation de poignées blindées ou de rosaces de protection.

Ces garnitures, fixées sur l'extérieur de la porte depuis l'intérieur permettent de recouvrir le cylindre afin d'éviter qu'il ne dépasse de la porte, des individus mal intentionnés et voulant briser le cylindre devront commencer par arracher la poignée blindée ou la rosace de protection avant d'essayer de casser le cylindre, ce qui leur fera perdre du temps et nécessitera plus de bruit.

Lorsque les dimensions de votre porte ne permettent pas la pose d'un cylindre non dépassant, ou lorsque ce dépassement est seulement recouvert par une poignée de protection, une bonne solution pour éviter la casse du cylindre consiste à utiliser des cylindres disposant de ponts renforcés, c'est-à-dire d'inserts en acier protégeant le pont du cylindre pour éviter qu'il ne puisse être brisé rapidement s'il est saisi avec une pince ou un arrache cylindre.

Cylindre normal et cylindre avec pont renforcé :



Se protéger contre le perçage.

Si la majorité des « petits » délinquants utilisent la technique de casse du cylindre pour procéder à leurs exactions, une autre technique consiste à utiliser une perceuse pour détruire le cylindre en supprimant sa partie combinatoire.

Il suffit pour ce faire de savoir ou percer le cylindre, puis, une fois celui-ci percé, de l'actionner avec un tournevis comme s'il s'agissait de la clé.

Le perçage est toujours très rapide à réaliser sur des cylindres bas de gamme, car ces derniers sont uniquement composés de laiton, métal relativement tendre dont une simple perceuse peut aisément venir à bout.

Pour vous protéger contre cette technique, investissez, la encore dans un cylindre disposant de protections anti perçage.

Ces dernières, qui seront toujours mises en avant dans le descriptif du cylindre peuvent plusieurs formes : tiges ou billes en acier insérées dans le corps du cylindre, pastille carbure de protection en entrée de cylindre, délateurs bloquants le cylindre lors d'un perçage...

Conclusion sur la pose et l'achat d'un cylindre

Dans l'idéal, essayez donc d'acquérir un cylindre adapté à votre porte, c'est-à-dire non dépassant, ou muni d'une poignée blindée de protection, disposant d'un pont renforcé contre la casse, d'une pastille de protection en entrée de cylindre et d'inserts anti-perçage en acier.

Se protéger contre la copie de clés.

Un autre risque en matière de cambriolage concerne la copie de clés.

En effet, quel que soit la résistance à l'effraction de votre porte, la majorité des clés peuvent être copiées en quelques minutes chez un serrurier multiservice, voir reproduites en usine à partir du seul numéro marqué sur votre clé.

Ne pas confier vos clés à des inconnus, utiliser des clés brevetés copiables uniquement par le fabricant et limer les numéros portés sur vos clés en le conservant dans un endroit connu de vous seul constitue donc une bonne protection contre cette technique d'intrusion, protection d'autant plus nécessaire que sans effraction apparente, vous aurez bien du mal à vous faire rembourser de votre préjudice par votre assurance.

De même, si vous êtes locataire, à votre entrée en possession des lieux, dites-vous bien qu'il est plus que probable que le ou les précédents locataires aient conservés une clé de l'appartement, ce qui signifie concrètement que quelqu'un que vous ne connaissez pas possède les clés de chez vous...ici encore le changement de cylindre constitue une sage précaution pour éviter des désagréments ultérieurs...

Choisir un cylindre : La norme A2P

Si vous voulez procéder au remplacement de votre cylindre, sachez qu'il existe en France une norme dite A2P, (Assurance prévention protection) qui est délivrée par le CNPP (Centre national de prévention et de protection) à la suite de tests permettant d'évaluer la résistance des matériels de protection contre l'intrusion.

Cette norme est clairement indiquée sur l'emballage du cylindre et le logo A2P, suivi du nombre d'étoiles attribué au modèle concerné est en sus gravé sur le cylindre dans la plupart des cas.

La délivrance de la certification A2P comporte trois niveaux de sécurité (classements 1, 2 ou 3 étoiles).

Classe 1 étoile : résiste à une tentative d'ouverture non autorisée par un individu ayant peu de connaissance des produits de défense (attaque les parties visibles du produit, utilise des outils simples).

Classe 2 étoiles : résiste à une tentative d'ouverture non autorisée par un individu ayant une connaissance des produits de défense et capable de s'adapter au produit (attaque toutes les parties du produit, utilise des outils adaptés aux attaques qu'il veut mener).

Classe 3 étoiles : résiste à une tentative d'ouverture non autorisée par un individu ayant une connaissance approfondie des produits de défense et ayant préparé son action (attaque toutes les parties du produit, utilise des outils performants et adaptés aux produits et aux attaques qu'il veut mener).

La norme A2P constitue donc un bon élément de choix de votre cylindre, même si toutes les techniques d'ouverture fine et les risques liés à la copie de clés ne sont pas pris en compte.

Sécurité réelle et supposée de la norme A2P

Il ne faut pas oublier que la norme A2P s'applique au cylindre mais qu'elle existe également en matière de bloc serrure et de porte.

En effet, si vous fixez un cylindre d'excellente qualité sur une porte facilement dégonnable ou sur un bloc serrure de mauvaise qualité, les cambrioleurs attaqueront alors ces éléments.

D'autre part, si votre cylindre est mal monté sur la serrure, ou s'il dépasse trop de la porte, il perdra une grande partie de sa capacité de résistance à l'effraction.

Le fait d'avoir un cylindre ou une serrure normée ne constitue donc pas en soi un gage de protection, mais simplement l'assurance de disposer d'une sécurité convenable au niveau de l'élément normé, à condition que la pose soit effectuée correctement.

N'oubliez jamais que le point le plus faible de votre installation est celui qui sera attaqué en priorité.

Ainsi, si vous habitez une maison de plein pied, rien ne sert de mettre une porte blindée, si vous ne disposez pas d'une protection équivalente sur vos fenêtres ou baies vitrées car le niveau de protection réel de votre installation restera toujours égal à son point le plus faible.

Pour aller au-delà de la serrurerie :

Même si vous avez suivi nos conseils et maximisé vos chances de partir en congés sans avoir de surprise désagréable à votre retour, l'adjonction d'un système d'alarme constitue toujours un excellent complément contre l'intrusion.

Néanmoins, comme pour les serrures, certains systèmes peuvent être rapidement désactivés par des cambrioleurs chevronnés.

Sachez qu'ici encore, la norme A2P existe et vous permettra d'opérer un choix relativement sûr, pour éviter d'employer certains systèmes peu coûteux mais très faciles à contourner.

D'autre part, évitez si possible de signaler vos déplacements sur internet, beaucoup de cambrioleurs surveillant les réseaux sociaux à l'approche des congés.

Dans le même ordre d'idée, faites si possible relever votre courrier régulièrement par un voisin ou un ami, afin d'éviter qu'il ne s'entasse dans votre boîte, et pensez à prévenir le commissariat de votre quartier lors de vos congés, de nombreuses brigades offrant gratuitement de patrouiller aux abords de votre domicile lors d'absences signalées des occupants.

retrouvez d'autres conseils sur <http://www.ouverture-fine.com>